Centre
de services scolaire
au Coeur-des-Vallées
Québec

# NOTE

***DESTINATAIRES*** : *Parents des élèves*

***DATE*** : *Le mercredi 23 septembre 2020*

***OBJET*** : *Nez qui coule (retrait de l'élève)*

---

*Bonjour,*

*Le Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées (CSSCV) souhaite informer les parents des élèves que votre enfant doit demeurer à la maison, en observation pour 24 heures, lorsque celui-ci a le nez qui coule. Il s'agit d'une directive émise par la Santé publique qui permet aux parents de vérifier si l'enfant développera, ou non, d'autres symptômes liés à la COVID-19.*

*Après cette période de 24 heures, si le nez de l'élève coule toujours, le parent doit procéder à l'autoévaluation via l'outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 lors de la ou des journées suivantes.*

*Il est important d'informer l'école de toute absence et de motiver celle-ci.*